
DIMANCHE 16 JUILLET 2017- 9h30
CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION AU CAMP DES MILLES

QUE FAIRE DE LA MÉMOIRE POUR ÉCLAIRER LE PRÉSENT ?

Comment ne pas tout faire pour comprendre et retenir à jamais les leçons de ce traumatisme dans la civilisation que fut la Shoah ?

En cette année commémorative des 75 ans des résistances et des déportations au Camp des Milles et au Vel d'Hiv, et avec les disparitions successives des derniers témoins de la Shoah tels que Elie Wiesel ou Simone Veil, cette journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux « Justes » de France prendra un relief particulier au Camp des Milles.

Ce camp est en effet aujourd'hui le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, d'où furent envoyés à la mort, par le régime de Vichy, deux mille hommes, femmes et enfants juifs en août et septembre 1942. Un « Vel d'Hiv du sud » avant même l'occupation allemande.

Le 16 juillet sera une journée pour se souvenir, mais aussi pour rester vigilants et agir contre les extrémismes identitaires toujours renaissants.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION. DIMANCHE 16 JUILLET 2017
À 09H30 AU WAGON DU SOUVENIR – CHEMIN DES DÉPORTÉS – LES MILLES

Cérémonie organisée à l'invitation de :

Serge GOUTEYRON, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, Maryse JOISSAINS MASINI Maire d'Aix-en-Provence, Président du conseil de territoire du Pays d'Aix, Vice-président de la métropole Aix-Marseille-Provence, Gérard DELOCHE Conseiller municipal Délégué aux Affaires Militaires, Anciens Combattants, Victimes de Guerre, Gilles DONATINI, Adjoint de quartier Délégué aux Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier Les Milles, le conseil municipal, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, l'Association du Wagon-Souvenir et du Site-mémorial des Milles et la Communauté Juive d'Aix-en-Provence.

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org
+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

A PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'État dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'État et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation : Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.